

## NOTICE D'INFORMATION DU CONTRAT COLLECTIF DE COMPLEMENTAIRE SANTE FACULTATIF

UNION CONFEDERALE DES RETRAITES CFDT  
47/49 AVENUE SIMON BOLIVAR  
75950 PARIS CEDEX 19

N° de gestion : S7500371  
Type contrat : 204.3

**Date d'effet : 1/01/2016**

➤ **Définition des garanties** (cf tableau des garanties ci-après)

Le membre participant-assuré choisit un niveau de garantie parmi les options de la Gamme Tulipe.  
L'option choisie est commune à l'ensemble de la famille.

La mutation d'une option à une autre peut intervenir sous réserve d'avoir cotisé au moins un an dans l'option précédente.  
Le membre participant assuré doit en faire la demande par courrier (le cachet de la Poste faisant foi) avec un préavis de deux mois révolus avant la date d'effet de la nouvelle option.

Les taux de remboursement figurant dans le tableau ci-après, présentent le remboursement global, Sécurité sociale plus mutuelle.

➤ **Montant des cotisations mensuelles 2016\***

Régime Général

	<b>BASE</b>	<b>TULIPE BLANCHE</b>	<b>TULIPE JAUNE</b>	<b>TULIPE ORANGE</b>	<b>TULIPE ROUGE</b>
1 adulte	32,60 €	46,51 €	64,16 €	82,24 €	101,47 €
2 adultes ou 1 adulte et 1 enfant	60,31 €	86,04 €	118,69 €	152,14 €	187,71 €
Famille	71,72 €	102,34 €	141,17 €	180,95 €	223,25 €

Régime Local

	<b>BASE</b>	<b>TULIPE BLANCHE</b>	<b>TULIPE JAUNE</b>	<b>TULIPE ORANGE</b>	<b>TULIPE ROUGE</b>
1 adulte	21,03 €	29,99 €	41,39 €	53,05 €	65,45 €
2 adultes ou 1 adulte et 1 enfant	38,90 €	55,48 €	76,57 €	98,14 €	121,08 €
Famille	46,26 €	66,01 €	91,06 €	116,72 €	144,00 €

\*Ces tarifs incluent la cotisation de la garantie assistance Séréna (5,80 € par an et par membre participant assuré).

Siège social : 3, square Max-Hymans - 75748 Paris Cedex 15  
Tél. : 01 40 47 20 20 - Fax : 01 43 21 89 97

Mutuelle, n° 440 363 588, soumise aux dispositions  
du livre II du code de la Mutualité